

L'information ci-jointe constitue une information privilégiée au sens du Règlement (UE) no 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché et une information réglementée au sens de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

## AB InBev révisé sa proposition de dividende et reporte son assemblée générale annuelle

**14 April 2020** – Anheuser-Busch InBev (Euronext: ABI) (NYSE: BUD) (MEXBOL: ANB) (JSE: ANH) (“AB InBev” ou la “Société”) a annoncé aujourd'hui qu'elle révisé sa proposition de verser un dividende final de 1 euro par action pour l'année 2019 pour proposer le versement d'un dividende final de 0,50 euro par action et qu'elle reporte l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui devait se tenir le 29 avril 2020 au 3 juin 2020, conformément à l'arrêté royal n°4 du 9 avril 2020.

Compte tenu de l'incertitude, de la volatilité et de l'impact continu de la pandémie de COVID-19, AB InBev a déterminé qu'il serait prudent et dans l'intérêt de la Société de réduire le montant du dividende final relatif à l'année 2019. Cette décision est conforme à la discipline financière de la Société, à ses engagements de réduction de l'endettement et aux autres mesures prises pour faire face à cet environnement.

La Société reportera son assemblée générale ordinaire et extraordinaire au 3 juin 2020 (la "réunion reportée"). Toutes les résolutions proposées pour l'assemblée initialement prévue pour le 29 avril 2020 seront inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée reportée, à l'exception des comptes annuels statutaires présentés pour approbation qui refléteront le montant du dividende intérimaire de 0,80 euro par action qui a été payé en novembre 2019 augmenté du dividende final révisé d'un montant de 0,50 euro par action.

L'avis de convocation à la réunion reportée sera publié et de nouveaux formulaires de participation et de vote seront mis à disposition en temps utile. Le calendrier relatif au paiement du dividende final proposé pour 2019 sera le suivant :

### Calendrier des dividendes

	Date ex-coupon	Date d'enregistrement	Date de paiement
Euronext	09 juin 2020	10 juin 2020	11 juin 2020
MEXBOL	09 juin 2020	10 juin 2020	11 juin 2020
JSE	10 juin 2020	12 juin 2020	15 juin 2020
NYSE (Programme ADR)	09 juin 2020	10 juin 2020	09 juillet 2020
Actions Restraines	09 juin 2020	10 juin 2020	11 juin 2020

Carlos Brito, directeur général, a déclaré : "COVID-19 change la vie de tout le monde d'une manière sans précédent. Cependant, elle n'a pas changé qui nous sommes, ni ce que nous représentons chez AB InBev. Notre objectif reste plus pertinent que jamais : rassembler les gens pour un monde meilleur. Aujourd'hui, pour nous, cela signifie joindre nos efforts pour donner la priorité à la santé et à la sécurité de chacun, pour aider nos communautés là où nous le pouvons et pour soutenir nos activités. Je suis fier de voir nos collègues du monde entier travailler sans relâche avec nos partenaires, détaillants, bars, pubs et restaurants pour soutenir leur succès commercial à long terme et trouver de nouvelles façons de se rapprocher de nos consommateurs. L'engagement, l'ingéniosité et le sens de l'urgence de nos collaborateurs continueront à nous faire avancer".

Les changements à l'équipe de direction de la Société annoncés le 6 février 2020 continueront à prendre effet le 29 avril 2020.

### Mentions légales

Le présent communiqué contient des « déclarations prévisionnelles ». Ces déclarations sont fondées sur les attentes et les opinions actuelles concernant les événements et les développements futurs de la direction d'AB InBev et sont naturellement soumises à des incertitudes et à des changements de circonstances. Les déclarations prévisionnelles contenues dans ce communiqué comprennent des déclarations autres que des faits historiques et comprennent des déclarations contenant généralement des mots tels que « sera », « peut », « devrait », « croit », « entend », « s'attend à », « anticipe », « cible », « estime », « probable », « prévoit », « prépare » et des mots d'une portée similaire. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques sont des déclarations prévisionnelles. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles, qui reflètent les vues actuelles de la direction d'AB InBev, qui sont soumises à de nombreux risques et incertitudes concernant AB InBev et qui dépendent de nombreux facteurs, dont certains sont hors du contrôle d'AB InBev. Il existe des facteurs, des risques et des incertitudes importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents, y compris, mais sans s'y limiter, les effets de la pandémie COVID-19 et les incertitudes quant à son impact et sa durée, ainsi que les risques et incertitudes relatifs à AB InBev décrits au point 3.D du rapport annuel d'AB InBev sur le formulaire 20-F ("Form 20-F") déposé auprès de la Commission américaine des valeurs mobilières et des échanges ("SEC") le 23 mars 2020. Nombre de ces risques et incertitudes sont, et seront, exacerbés par la pandémie COVID-19 et toute détérioration de l'environnement commercial et économique mondial qui en découlerait. D'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Les déclarations prévisionnelles doivent être lues conjointement avec les autres avertissements qui sont inclus ailleurs, y compris le dernier formulaire 20-F d'AB InBev et les autres rapports fournis sur le formulaire 6-K, et tout autre document que AB InBev a rendu public. Toutes les déclarations prévisionnelles faites dans cette communication sont assorties des présents avertissements et il ne peut y avoir aucune assurance que les résultats réels ou les développements prévus par AB InBev se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets attendus sur AB InBev ou ses activités. Sauf si la loi l'exige, AB InBev n'est pas tenue de mettre à jour ou de réviser publiquement ses déclarations prévisionnelles, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.

### À propos d'Anheuser-Busch InBev

Anheuser-Busch InBev est une société cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec une cotation secondaire à la Bourse du Mexique (MEXBOL : ANB) et à la Bourse d'Afrique du Sud (JSE : ANH) et une cotation d'ADR (American Depositary Receipts) à la Bourse de New York (NYSE : BUD). Notre Rêve est de réunir les gens pour un monde meilleur. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années. Nous avons à cœur de développer de grandes marques qui résistent à l'épreuve du temps et de brasser les meilleures bières en utilisant les ingrédients naturels de la plus haute qualité. Notre portefeuille diversifié de plus de 500 marques de bières comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois® ; les marques multi-pays Beck's®, Hoegaarden®, Leffe® et Michelob Ultra® ; et des championnes locales telles que Aguila®, Antarctica®, Bud Light®, Brahma®, Cass®, Castle®, Castle Lite®, Cristal®, Harbin®, Jupiler®, Modelo Especial®, Quilmes®, Victoria®, Sedrin® et Skol®. Notre héritage brassicole remonte à plus de 600 ans, traversant les continents et les générations. De nos racines européennes ancrées dans la brasserie Den Hoorn à Leuven en Belgique, à l'esprit innovateur de la brasserie Anheuser & Co à St. Louis aux États-Unis, à la création de la brasserie Castle en Afrique du Sud lors de la ruée vers l'or à Johannesburg, ou encore à Bohemia, la première brasserie au Brésil. Géographiquement diversifiés avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, nous misons sur les forces collectives d'environ 170 000 collaborateurs basés dans près de 50 pays de par le monde. En 2019, les produits rapportés d'AB InBev s'élevaient à 52,3 milliards d'USD (hors joint-ventures et entités associées).

### CONTACTS ANHEUSER-BUSCH INBEV

#### Investisseurs

**Lauren Abbott**

Tel: +1 212 573 9287

E-mail: [lauren.abbott@ab-inbev.com](mailto:lauren.abbott@ab-inbev.com)

**Mariya Glukhova**

Tel: +32 16 276 888

E-mail: [mariya.glukhova@ab-inbev.com](mailto:mariya.glukhova@ab-inbev.com)

**Jency John**

Tel: +1 646 746 9673

E-mail: [jency.john@ab-inbev.com](mailto:jency.john@ab-inbev.com)

#### Médias

**Pablo Jimenez**

Tel: +1 212 284 0158

E-mail: [pablo.jimenez@ab-inbev.com](mailto:pablo.jimenez@ab-inbev.com)

**Ingvild Van Lysebetten**

Tel: +32 16 276 608

E-mail: [Ingvild.vanlysebetten@ab-inbev.com](mailto:Ingvild.vanlysebetten@ab-inbev.com)

**Fallon Buckelew**

Tel: +1 310 592 6319

E-mail: [fallon.buckelew@ab-inbev.com](mailto:fallon.buckelew@ab-inbev.com)